

La gamme de fonds Raiffeisen Futura II – Systematic

De multiples possibilités

Il y a plus de deux ans, nous avons lancé notre propre gamme de fonds Systematic quasi indicielle. Il est maintenant grand temps de jeter un coup d'œil dans les coulisses de la gestion des fonds Raiffeisen.



GESTIONNAIRE DE FONDS

Tamer Yildiz

Gestionnaire de portefeuille



Tamer Yildiz est titulaire d'un master en finance de l'Université de Zurich et dispose de 18 ans d'expérience dans la gestion d'actifs à des postes de direction, dans les domaines de la stratégie et de la construction de portefeuille, de l'analyse de performance et de la réPLICATION d'indices.

Monsieur Yildiz, vous dirigez l'équipe de gestion de portefeuille spécialisée dans les placements quantitatifs chez Raiffeisen. En mars 2022, vos collègues et vous-même avez lancé une gamme de fonds quasi indiciels. Comment en est-on arrivé là et que doit-on comprendre par «quasi indiciel»? Mon parcours chez Raiffeisen a débuté en juillet 2021 lorsque Raiffeisen Suisse a décidé de développer ses propres compétences en matière de placement. On m'a alors confié la mission passionnante de participer à la création de l'unité de gestion d'actifs au sein de Raiffeisen Suisse et de lancer les premiers fonds gérés en interne. Peu de temps après, mon collègue Michael Kling a lui aussi rejoint Raiffeisen pour s'atteler avec moi à ce projet interdisciplinaire stimulant et passionnant. Grâce au soutien et à l'accompagnement de nombreux collègues internes et externes, nous avons pu lancer avec succès notre gamme de fonds Systematic en mars 2022. Nous les gérons et les surveillons maintenant depuis mai 2023 avec notre collègue Sascha Zeiter dans une équipe de trois personnes, au sein d'un environnement d'infrastructure informatique moderne et évolutif.

Par notre approche de placement quasi indicielle, nous souhaitons d'une part offrir à nos clientes et clients la possibilité de participer à l'évolution globale du marché en ne s'écartant que faiblement de l'indice sous-jacent, et d'autre part utiliser ce léger écart ciblé pour intégrer notre approche active de la durabilité. Grâce au recours à la technologie et à l'expertise, nous pouvons proposer ainsi une solution de placement moins coûteuse et construite de manière efficace, qui au bout du compte est plus durable que l'indice de référence.

Alors pourquoi ne pas le faire de manière passive? Les fonds gérés de manière purement passive, qui reproduisent strictement un indice de référence, n'offrent guère de place pour exercer une influence sur l'univers des titres. C'est la raison principale, parmi d'autres facteurs, pour laquelle nous n'avons pas opté pour une solution de placement passif classique. Nous voulions en effet enrichir notre réPLICATION d'indice, qui repose sur une procédure d'échantillonnage optimisée (voir encadré), par notre approche active de la durabilité, qui s'appuie sur notre propre ensemble de règles «Futura» éprouvées depuis plus de 20 ans.

Monsieur Kling, cela vient d'être mentionné: la durabilité est un élément central de votre processus d'investissement. Comment procédez-vous pour construire vos portefeuilles? D'une manière générale, nous travaillons avec des budgets de risque. Le risque ne doit pas être compris comme la marge de fluctuation d'une action ou d'une obligation, par exemple, mais comme la différence d'évolution de nos fonds par rapport à leur indice de référence. Ainsi, si notre fonds perd 1% de sa valeur et que l'indice de référence en perd également, le produit remplit son objectif. Le fait que nous ayons perdu 1% en valeur absolue n'a que peu d'importance, tant que l'indice fait de même.

Dans l'étape suivante, nous nous demandons: si nous prenons le risque d'avoir un écart, de combien doit-il être? Dans notre cas: un écart du fait de la durabilité. Nous consommons notre budget de risque prédéfini en deux étapes. Tout d'abord, nous appliquons les critères d'exclusion valables pour tous les fonds Futura. Ils sont contraignants et assurent une «hygiène de base» au portefeuille. Ils portent notamment sur des pratiques commerciales controversées, comme la fabrication d'armes, mais aussi sur des domaines dont l'avenir est incertain. Il s'agit ici d'identifier les «stranded assets», c'est-à-dire les positions dans le bilan des entreprises qui n'auront plus de valeur à l'avenir en raison de l'absence de besoin, et d'éviter ces entreprises. Les sources d'énergie fossiles en sont un exemple frappant. Si après ce premier apurement, il nous reste un budget de risque, nous commençons à orienter le portefeuille de manière optimale vers des entreprises plus durables, jusqu'à ce que le budget de risque soit épuisé, c'est-à-dire que l'écart maximal défini par rapport à l'indice soit atteint.



QUE SIGNIFIEVRAIMENT...?

Échantillonnage optimisé

Au lieu de reproduire l'indice à l'identique comme dans le cas de la réPLICATION physique – c'est-à-dire d'investir directement dans les titres sous-jacents – l'«échantillonnage» consiste à n'acheter que les titres les plus importants ou les plus liquides qui ont la plus grande influence sur la performance de l'indice. Ainsi, celle-ci est représentée sans toutefois devoir investir dans tous les titres. Lorsque la sélection des titres est effectuée à l'aide de modèles quantitatifs, on parle d'«échantillonnage optimisé».



GESTIONNAIRE DE FONDS

Michael Kling

Gestionnaire de portefeuille



Michael Kling est titulaire d'un master en économie de l'université de Constance et du CFA. Il travaille depuis plus de 10 ans dans la gestion d'actifs et gère des fonds durables quasi indiciens avec un track record positif.

Pour trouver la meilleure combinaison d'entreprises qui utilisent au mieux le budget de risque, nous utilisons une méthode d'optimisation basée sur les statistiques. L'effet: les titres très durables trouvent une position plus en vue dans le portefeuille et les titres importants pour l'ensemble du marché mais non durables ne sont intégrés au portefeuille que dans la mesure où ils sont nécessaires à la proximité du marché. L'intégration de la durabilité ne s'achève pas par l'investissement. Nous exerçons également notre droit de vote ainsi qu'un engagement. Nous pouvons ainsi exercer une influence directe sur des titres essentiels, même si les ne sont pas durables, et mettre en avant des thèmes importants pour notre durabilité.

Quasi indiciel ne revêt pas toujours la même signification: même si le processus est le même pour tous les fonds systématiques, il y a quand même des écarts différents par rapport à l'indice. D'où proviennent-ils? Comme décrit précédemment, il existe différentes formes d'écarts: des critères d'exclusion, des surpondérations des titres durables et des sous-pondérations des titres non durables. De plus, nous avons des budgets de risque différents pour chaque catégorie de placement. La surpondération ou sous-pondération finale dépend fortement de la mesure dans laquelle un marché est affecté par des critères d'exclusion, de la dominance d'entreprises importantes sur ce marché et de la facilité avec laquelle celles-ci peuvent être remplacées par des entreprises plus durables. Par exemple, sur le marché suisse des actions, Richemont est exclu pour nous en raison de sa participation dans le fabricant d'armes de sport Purdey et consomme donc déjà la majeure partie du budget de risque disponible. D'un autre côté, le marché obligataire suisse est très durable, avec de nombreux émetteurs proches de l'Etat mais aussi des centrales hydroélectriques. Ici, il n'y a pratiquement pas d'exclusions, ce qui nous permet de nous concentrer presque entièrement sur la surpondération et la sous-pondération des émetteurs. La situation est à nouveau différente pour les obligations mondiales: en excluant les armes nucléaires et la peine de mort, de nombreux Etats manquent à l'appel, comme les États-Unis, le Royaume-Uni, la France et le Japon. Cependant, il existe de nombreuses alternatives de qualité, ce qui nous permet de proposer un portefeuille durable supérieur à la moyenne. Les actions mondiales, quant à elles, sont davantage concernées par le thème du pétrole et du gaz, mais le budget de risque est ici suffisant pour procéder à des optimisations supplémentaires. On le voit donc: la diversité des écarts possibles est à l'image de celle du monde.



APERÇU DE LA GAMME DE FONDS

- Obligations Suisse:
Systematic Swiss Bonds
- Obligations Monde:
Systematic Global Bonds ex CHF (hedged)
- Actions Suisse:
Systematic Swiss Equity
- Actions Monde:
Systematic Global Equity ex Switzerland
- Fonds stratégiques / de prévoyance Revenu:
Systematic Invest Yield
- Fonds stratégiques / de prévoyance Equilibre:
Systematic Invest Balanced
- Fonds stratégiques / de prévoyance Croissance:
Systematic Invest Growth
- Fonds stratégiques / de prévoyance Actions:
Systematic Invest Equity

Monsieur Yildiz, à quels clients les fonds systématiques s'adressent-ils? Quelle est la composition de la gamme de fonds? Nos fonds quasi indiciens conviennent à une clientèle sensible aux questions ESG et à ceux qui souhaitent participer à l'évolution de la valeur des marchés financiers à moindre coût et en toute simplicité, même avec de petits montants de placement. Pour nos investisseurs, il est important d'éviter le risque d'une (mauvaise) évaluation subjective du marché et de tenir compte de la durabilité. En outre, nos fonds systématiques constituent des solutions de placement idéales, tant pour le patrimoine libre que pour celui lié, et ils peuvent être utilisés en complément ou en extension de portefeuilles existants.

Notre gamme de fonds Systematic se compose de huit fonds au total: quatre fonds individuels (modules) et quatre fonds stratégiques (fonds de fonds). Les fonds stratégiques ou de prévoyance sont disponibles au choix dans quatre stratégies différentes – Yield, Balanced, Growth et Equity – en fonction de la propension en matière de risque, et se composent de modules selon des pondérations différentes.

Monsieur Yildiz, vous gérez les fonds en actions Systematic Swiss Equity et Systematic Global Equity ex Switzerland. A quoi votre travail ressemble-t-il au quotidien? Certaines tâches routinières et les délais quotidiens fixes définissent le cadre de nos activités courantes. Comme nous sommes une équipe plutôt petite et que notre infrastructure informatique spécifique à la gestion de nos fonds est relativement indépendante du reste de l'environnement système de Raiffeisen, nous prenons également en charge toutes les tâches pertinentes et nécessaires à une gestion opérationnelle des fonds. Pour garantir un déroulement sans faille des opérations quotidiennes, nous utilisons notre système complet de gestion de portefeuille, qui nous soutient efficacement depuis la gestion des données de base des valeurs jusqu'à l'exécution des transactions, en passant par la construction et l'optimisation des portefeuilles ainsi que le calcul et l'analyse des performances.



LE SAVIEZ-VOUS?

Une décision de poids

Les indices ont pour but de donner une vision aussi neutre que possible du monde, d'une région, d'un secteur ou d'un pays. Mais que signifie «neutre» ici? La réponse la plus courante à cette question est: une pondération en fonction de la capitalisation boursière. Pour ce faire, les différentes entreprises sont pondérées en fonction de leur part dans la capitalisation boursière de l'ensemble de l'indice. Cela fonctionne bien pour les actions, mais cette approche comporte des risques pour les obligations, car une entreprise ou un Etat ayant un endettement très élevé a tendance à avoir une pondération plus importante. L'endettement revêt donc une pondération plus importante. C'est pourquoi des pondérations alternatives ont été développées, comme l'équipondération de chaque instrument, pondérée selon la part librement négociable, selon la performance économique du pays ou encore selon les aspects de durabilité. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse à cette question. Chaque chose a ses avantages et ses inconvénients. Chacun doit donc prendre sa propre décision concernant la neutralité.

Parmi les tâches qui reviennent quotidiennement, on peut citer le processus de réconciliation ou la gestion de la trésorerie. Ce n'est qu'après avoir validé les positions correctes du portefeuille et de la réserve d'espèces que l'on passe aux activités effectives de gestion des fonds. Les deux heures de cut-off pour les souscriptions et les rachats – 12 heures pour nos fonds stratégiques et 14 heures pour nos modules de fonds – déterminent également le déroulement du travail au fil de la journée. Dès que les informations correspondantes sur les souscriptions et les rachats sont disponibles dans notre système, je commence à préparer les ordres de bourse. Je traite d'abord les ordres pour le Systematic Swiss Equity et dès l'ouverture des bourses nord-américaines, je continue avec le Systematic Global Equity ex Switzerland. Ensuite, je suis les ordres passés jusqu'à ce qu'ils soient exécutés avec succès et qu'ils soient reflétés dans nos portefeuilles de comptabilité parallèle. Le temps qu'il me reste en dehors de la gestion des fonds est consacré aux tâches administratives, aux demandes générales, aux publications, aux activités de recherche, aux projets en cours et à l'amélioration continue de nos processus.

Monsieur Kling, vous êtes quant à vous responsable des deux fonds obligataires Systematic Swiss Bonds et Systematic Global Bonds ex CHF (hedged). En quoi votre travail diffère-t-il de celui de votre collègue? A quoi devez-vous être particulièrement attentif? Contrairement aux actions, les obligations sont soumises à beaucoup plus de restrictions. Dans la plupart des cas, nous avons une durée fixe, un taux d'intérêt fixe et des volumes d'émission plutôt modestes comparés aux actions. D'autre part, il y a beaucoup plus d'émissions. Si l'on considère qu'il y a 1'400 entreprises pour les actions mondiales, nous parlons de plus de 16'000 émissions pour les obligations mondiales. Apple, par exemple, possède une action, mais 63 obligations actives. Laquelle est la bonne pour notre portefeuille? En raison de cette fragmentation, toutes les émissions ne sont pas non plus liquides. Nous devons donc être très attentifs à ce qui se négocie en ce moment et à composer un portefeuille optimal avec les émetteurs souhaités. Les nouvelles émissions constituent un autre défi. Comme nos modèles de risque reposent sur des données historiques, les informations sur leur risque ne sont pas directement disponibles. Nous devons donc procéder à nos propres estimations pour pouvoir profiter des avantages du marché primaire. Ici, nous pouvons heureusement profiter des restrictions mentionnées ci-dessus: le profil de risque-rendement est largement prévisible grâce aux nombreuses restrictions. Il y a donc beaucoup de choses à prendre en compte en ce qui concerne les obligations.

Vous pouvez vous réjouir de deux années couronnées de succès. Que retirez-vous de cette période et quelles sont vos attentes pour les deux prochaines années? C'est avec fierté et satisfaction que nous posons notre regard sur plus de deux années couronnées de succès, mais aussi marquées par de grands défis. Pour nous, ce voyage passionnant n'a pas commencé par le lancement de notre gamme de fonds Systematic mais bien avant, avec le premier coup de pioche pour l'idée d'une solution de placement gérée en interne. Aujourd'hui, nous gérons un volume de fonds d'environ 700 millions de francs au total. C'est un succès dont Raiffeisen peut être fière en tant que banque de placement. En tant qu'équipe, nous sommes très reconnaissants et heureux d'avoir pu faire partie de ce projet exigeant et ambitieux dès le début et d'avoir à présent la responsabilité de continuer sur cette route.



OPPORTUNITÉS

• Durabilité

Les fonds répondent aux critères de durabilité définis et portent le label Raiffeisen Futura. S'alignant sur un indice sous-jacent, ils utilisent cependant une approche systématique afin de pondérer plus fortement les titres durables et d'éviter autant que possible les titres non durables.

• Diversifié

Dans les fonds obligataires, les risques sont bien répartis grâce au mélange d'obligations de différentes durées affichant une qualité de crédit élevée (Investment Grade) qui proviennent d'émetteurs de différents pays et secteurs. Et les fonds d'actions sont également largement diversifiés, en ce sens qu'ils tiennent compte des actions d'entreprises de tailles moyenne à grande de différents secteurs et pays afin d'opérer une bonne répartition des risques.

• Avec ou sans distribution

Versement annuel des revenus avec la catégorie de parts A. La catégorie de parts B réinvestit les rendements.

• Protection de l'investisseur

Les fonds sont soumis à la loi sur les placements collectifs, le capital investi a valeur de patrimoine spécial, ce qui vous garantit, en tant qu'investisseur, une protection élevée.

• Effet de prix moyen

En investissant via un plan d'épargne en fonds de placement, vous acquérez au fil du temps des parts de fonds au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations des prix.

Pour les fonds d'actions Systematic Swiss Equity et Systematic Global Equity ex Switzerland, il s'applique en outre:

• Exercice du droit de vote

En tant qu'investisseur, vos intérêts sont représentés lors des assemblées générales des entreprises dans lesquelles le fonds investit.

Pour les fonds Systematic Invest, il s'applique en outre:

• Gestion de fortune systématique

Les fonds stratégiques vous offrent une forme comparable à la gestion de fortune relativement peu coûteuse, dans la mesure où ils investissent de façon quasi indicelle.

• Taillé sur mesure en fonction de vos besoins

Vous pouvez choisir l'objectif de placement correspondant à vos attentes en matière de rendement et à votre disposition à prendre des risques.

• Conforme à l'OPP2

Les prescriptions de placement pour les institutions de prévoyance suisses selon l'OPP2 sont respectées.

Pour les fonds de prévoyance Systematic Invest (catégorie de parts V), il s'applique en outre:

• Avantageux fiscalement, flexibles et durables

En règle générale, les bénéfices générés dans le patrimoine de prévoyance sont exonérés d'impôts. Le capital est imposé avec les autres capitaux de prévoyance lors du versement. Vous pouvez modifier l'objectif de placement choisi ou rapatrier des fonds de la prévoyance liée à des titres vers votre compte de prévoyance à tout moment. Lors de votre départ à la retraite, il vous suffira de transférer vos fonds du dépôt de prévoyance vers le dépôt libre, dans la même famille de fonds.



RISQUES

• Fluctuations de valeurs, risque de crédit et négociabilité

Des fluctuations de cours liées à l'évolution des marchés, des secteurs économiques, des entreprises et des taux d'intérêt ne peuvent être exclues. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, si la solvabilité d'un débiteur est dégradée ou si ce dernier manque à ses obligations, des pertes de cours des obligations sont possibles. Les obligations qui affichent une qualité de crédit inférieure présentent généralement un risque de défaillance plus élevé que celles dont la qualité de crédit est supérieure. Les actions des petites et moyennes entreprises peuvent être moins stables face aux fluctuations des cours et moins facilement négociables que les actions de grandes entreprises.

• Risque de change et dérivés

Certains de ces fonds investissent également dans des devises autres que le franc suisse. Les fluctuations des cours qui y sont associées peuvent réduire la valeur des parts. L'utilisation de dérivés lie les fonds à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.

• Participation

La participation de chaque titre individuel au potentiel de croissance est limitée en raison de la diversification du fonds.

• Valeur des parts

La valeur des parts du fonds peut descendre en deçà du prix auquel vous avez acquis votre part.

Vous trouverez
des informations
supplémentaires sur
**raiffeisen.ch/
fonds**

Editeur

Raiffeisen Suisse
Business Partner
Centre d'investissement & de prévoyance
Raiffeisenplatz
9001 Saint-Gall
vertrieb_anlagen@raiffeisen.ch

Internet

raiffeisen.ch/placements
raiffeisen.ch/f/fonds

Publications

Découvrez notre vision actuelle des marchés financiers dans nos publications
raiffeisen.ch/marches-opinions

Conseil

Contactez votre conseiller ou votre Banque
Raiffeisen locale
raiffeisen.ch/web/ma+banque

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). Les exemples, informations et remarques mentionnés sont fournis à titre indicatif et peuvent par conséquent varier au cas par cas. Des différences par rapport aux valeurs effectives peuvent survenir en raison d'arrondis. «Futura» est utilisé pour désigner les instruments services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables avec Raiffeisen» dans la [brochure correspondante](#).

Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSFIn. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse») ou sur raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'à auprès de la direction du fonds UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, 4051 Bâle et auprès de la banque dépositaire UBS Switzerland AG, Zurich. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure [«Risques inhérents au commerce d'instruments financiers»](#) de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Ce document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions passées ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds.

Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le [rapport de gestion du Groupe Raiffeisen](#).

Ce document ne repose pas sur une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauront par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.